



Livret des enseignements

Promotion 2012-2013

***Licence Professionnelle
« Géomatique & Aménagement »***



Université de Nice Sophia-Antipolis
UFR Espaces & Cultures
Département de Géographie, Aménagement
et Environnement Durables (GAED)



Lycée Technique « Léonard de Vinci »
Antibes



LEGTA « Vert d'Azur »
Antibes



SOMMAIRE

<i>Résumé de la formation.....</i>	<i>p. 3</i>
<i>Objectifs de la formation.....</i>	<i>p. 6</i>
<i>Débouchés professionnels.....</i>	<i>p. 7</i>
<i>Calendrier de la formation.....</i>	<i>p. 9</i>
<i>Structure des enseignements.....</i>	<i>p. 10</i>
<i>Détail des enseignements et plans des cours.....</i>	<i>p. 15</i>
<i>Les parcours de la formation.....</i>	<i>p. 25</i>
<i>Évaluation des enseignements.....</i>	<i>p. 26</i>
<i>Partenaires de la formation.....</i>	<i>p. 28</i>
<i>Equipe pédagogique.....</i>	<i>p. 28</i>
<i>Contacts.....</i>	<i>p. 30</i>



RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La Géomatique ... C'est quoi ?

Géomatique = géographie + informatique

- Un domaine technologique innovant
- Une expansion rapide des métiers

Pourquoi suivre une formation de Licence Professionnelle « Géomatique & Aménagement » ?

1) Une adéquation entre niveau de formation et besoin d'emploi

- ❑ Un diplôme et un grade de Licence reconnus par les Universités et les professionnels européens,
- ❑ Au niveau où se trouve le véritable besoin actuel,
- ❑ Pour les Bac+2, année supplémentaire = niveau de technicien supérieur hautement qualifié et pluridisciplinaire

2) Des objectifs de formation clairs

Former aux métiers par l'acquisition :

- ❑ de méthodes de production et de traitement de l'information territoriale (géomatique)
- ❑ de théories et de pratiques en aménagement du territoire (urbanisme et environnement)

3) Des débouchés professionnels

Acquérir une formation de technicien supérieur en aménagement, urbanisme et environnement pour assister différentes professions (urbaniste, aménageur, géographe, géomètre, architecte, paysagiste,...) dans la réalisation de projets intégrant :

- ❑ des bases de données géo-référencées, et des Systèmes d'Information Géographiques (SIG),
- ❑ des compétences thématiques.

Quelles sont les compétences acquises grâce à cette formation ?

- ➔ Une double compétence : aménagement territorial + géomatique
- ➔ Une garantie d'adéquation formation / emploi
- ➔ Une qualification de haut niveau, spécialisée à Bac+3.

1) Compétence 1 – « Aménagement territorial » : un référentiel solide

- ❑ Savoirs théoriques et pratiques en aménagement urbain et en environnement,
- ❑ Environnement (85 h) : diagnostic et analyse paysagère, risques naturels, droit de l'environnement,
- ❑ Urbanisme (85 h) : diagnostic territorial, analyse de documents d'aménagement, droit de l'urbanisme,
- ❑ Enseignements combinant universitaires et professionnels reconnus.

2) Compétence 2 – « Géomatique » : des technologies innovantes au service de l'aménagement

- ❑ Traitement de données en relation avec les problématiques d'aménagement du territoire ➔ gestion et exploitation des bases de données géoréférencées, solutions cartographiques (SIG, cartographie automatique, DAO...)
- ❑ Recueil et traitement de l'information (280 h) : recueil de données, bases de données, statistiques, CAO, DAO, SIG, cartographie, graphisme.
- ❑ Entreprise et emploi (105 h) : Démarche et planification de projets, langue étrangère, insertion professionnelle.
- ❑ Enseignements par les lycées professionnels partenaires, les universitaires et les professionnels du domaine (pour près de 40% en 2009).

3) À travers des modalités d'enseignement variées :

- ❑ Des cours théoriques et pratiques,
- ❑ Des parcours à choisir (Environnement et aménagement paysagers / Ville et aménagement urbain),
- ❑ Un projet collectif (1 semaine),
- ❑ Un séminaire de modélisation en 3D (1 semaine),
- ❑ Un projet tuteuré (4 semaines),
- ❑ Un stage en milieu professionnel (12 à 16 semaines).
- ❑ Une formation complète sur une année (rentrée début septembre).

En quoi cette formation est-elle professionnelle ?

1) Un besoin exprimé par les employeurs, confirmant la nécessité de cette formation

- ❑ Demande croissante de personnels techniciens qualifiés en géomatique
- ❑ Implication directe des professionnels dans la formation (enseignements, projets, stages, suivis d'insertion)
- ❑ Des emplois en nombre dans le Grand Sud-Est et partout en France.
- ❑ Une réponse à la demande de formation continue : pour les agents des collectivités et des entreprises confrontés aux évolutions techniques des métiers.

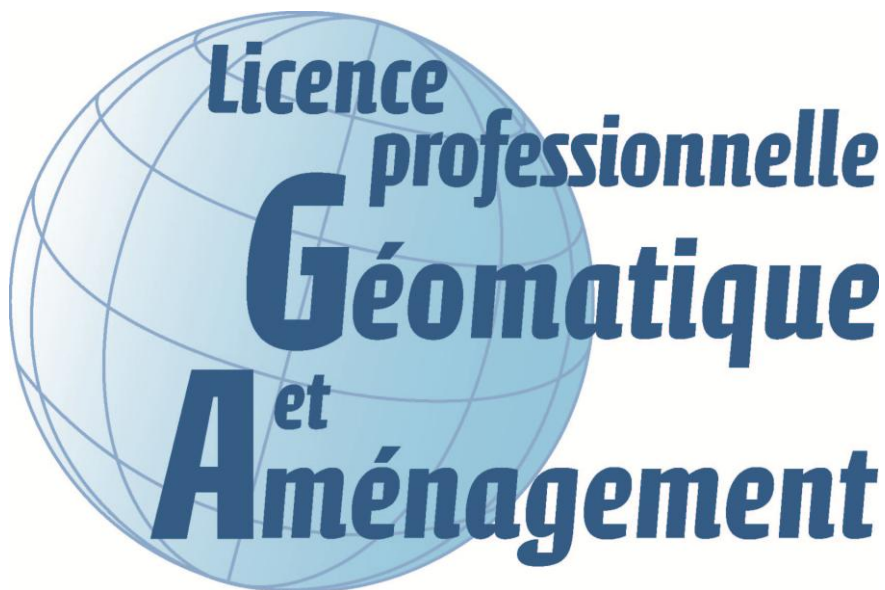
2) À destination de métiers précis et existant

- Dans une diversité d'institutions : fonction publique territoriale, organismes d'aménagement et entreprises de service
- Pour une diversité de métiers : technicien géomètre-topographe, technicien paysagiste, cartographe SIG et CAO, assistant urbaniste, assistant architecte, assistant maître d'œuvre, dessinateur – projeteur, technicien VRD, technicien assainissement...

Partenaires de la formation

Une association de partenaires impliqués dans la formation professionnalisante :

- Université de Nice Sophia-Antipolis - UFR Espaces et Cultures, Département de Géographie, Aménagement et Environnement Durables (GAED) (responsable du diplôme),
- Lycées professionnels : Lycée Léonard de Vinci – Antibes (géomètre-topographe, génie civil), Lycée Vert d'Azur – Antibes (aménagement paysager),
- Professionnels et praticiens de la géomatique et de l'aménagement : concepteurs et utilisateurs de logiciels, responsables de services, chefs d'entreprises... (interventions de l'ordre de 50 % de la formation, stage compris).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir 3 compétences recherchées...

1) Une maîtrise actualisée des outils et des techniques de production et de traitement de données spatialisées et géoréférencées

- ❑ Élaboration et Gestion des bases de données territoriales,
- ❑ Traitement de l'information statistique,
- ❑ Production d'un rendu cartographique.

2) Un niveau de praticien en aménagement du territoire (urbanisme et environnement)

- ❑ Connaissances théoriques renforcées pluridisciplinaires (droit, géographie, urbanisme, environnement, paysage, géotechnique appliquée),
- ❑ Acquisition de pratiques professionnelles confirmées en situation réelle (projet collectif, projet tuteuré, études de cas, stage en milieu professionnel).

3) Une préparation à la mobilité professionnelle, du local à l'international

- ❑ Diversification des expériences pratiques (en entreprise, sur le terrain),
- ❑ Cours d'insertion professionnelle,
- ❑ Possibilité de stages à l'étranger,
- ❑ Maîtrise de l'anglais professionnel technique.

... pour un vrai débouché professionnel

- ❑ Une formation de technicien supérieur en aménagement urbain et/ou environnemental
- ❑ Une fonction d'assistance de différentes professions (urbaniste, aménageur, géographe, géomètre, architecte, paysagiste,...) dans la réalisation de projets intégrant :
 - Des bases de données géoréférencées, et des Systèmes d'Informations Géographiques,
 - Des compétences thématiques.
- ❑ Pour travailler dans :
 - Le secteur privé : au sein de cabinets d'étude divers (aménagement, urbanisme, géomètre-expert, développement local, environnement, paysage, gestion de réseaux...),
 - Le secteur public : au sein de collectivités territoriales (SIVOM, Pays, Métropoles, Communautés d'Agglomérations, Communautés Urbaines, Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, Communes...) et d'administrations (chambres consulaires, services extérieurs de l'État, parcs naturels, agences d'urbanisme, laboratoires de recherche...).



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La révolution géomatique !

1) Un changement dans la représentation des phénomènes territoriaux...

- ❑ L'apparition des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG), des systèmes de représentation cartographiques,
- ❑ Ouverture de nouvelles possibilités : créer de nouvelles informations en superposant des données statistiques et géographiques, effectuer des calculs, proposer des solutions en matière d'évaluation territoriale et d'aménagement, etc.

2) ... qui implique des transformations professionnelles obligatoires...

- ❑ Création d'un SIG = différentes étapes spécialisées : évaluation des besoins, collecte des données, choix des logiciels, sélection des outils d'analyse territoriale et de la visualisation cartographique, et modélisation de la base de données.
- ❑ Nécessité d'un personnel spécifiquement formé, avec des compétences thématiques en aménagement et techniques en informatique.

3) ... d'où un potentiel d'emplois existant et en expansion

- ❑ Développement des emplois dans la géomatique = + de 10 % par an (Source : Le Moniteur, 2004),
- ❑ Avec les nouvelles lois d'aménagement du territoire (S.R.U., intercommunalité), toute collectivité territoriale a désormais besoin du savoir des géomaticiens pour comprendre et gérer son territoire.

Les emplois possibles....

1) Des possibilités très diversifiées

- ❑ Géomatique → outil transversal → palette de métiers et non pas un seul métier
- ❑ Géomatique → domaine récent → création d'emplois

2) Des métiers précis

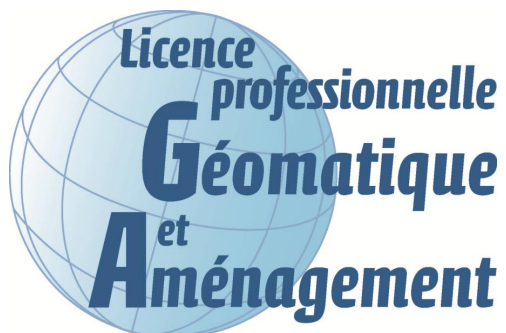
- ❑ Techniciens du développement local : assistant d'étude en environnement, en génie forestier, en urbanisme ou aménagement, assistant d'étude en développement local, technicien territorial, attaché communal, conseiller technique adjoint, *etc.*,
- ❑ Techniciens d'études et de développement de l'agriculture et des eaux et forêts : chargé d'étude en aménagement forestier, technicien en génie rural, technicien d'études en agriculture, technicien d'études en environnement, chargé de mission de parc national, *etc.*,
- ❑ Techniciens des laboratoires de recherche publics ou d'enseignement,
- ❑ Techniciens supérieurs en géomatique : capables d'assister les géomètres dans la mise en place, l'utilisation et la maintenance de SIG (géomètres en cabinets privés, en entreprise ou encore géomètres employés dans les services publics (cadastre, IGN)),
- ❑ Techniciens capables d'assister les géographes et les aménageurs dans la mise en place de projets d'aménagement, d'environnement ou d'urbanisme,
- ❑ Assistants d'architectes et urbanistes (privés ou public), assistants techniques d'ingénieurs en charge de dossiers faisant intervenir des bases de données géoréférencées, des données topographiques de diverses sources (GPS, mesures directes, photographies terrestres ou aériennes, *etc.*),
- ❑ Collaborateurs d'architectes ou de dessinateurs paysagistes,
- ❑ ...*etc.*

3) Des organismes d'accueil variés

- ❑ Au sein de l'entreprise : cabinet d'étude en aménagement, géomètre-expert, entreprises de gestion de réseaux (télécommunication, eau, voirie), cabinet d'étude traitant de localisation et de zonage, cabinet d'étude en urbanisme, *etc.*,
- ❑ Dans les collectivités et les administrations : collectivités territoriales (SIVOM, Pays, Communauté d'Agglomérations, Conseil Régional, Commune...), chambres consulaires, services décentralisés de l'Etat (préfecture...), parcs naturels, agence d'urbanisme, *etc.*

D'autres possibilités...

- ❑ L'obtention de la Licence professionnelle donne la possibilité de postuler aux concours de catégorie A de la fonction publique (enseignement, administration),
- ❑ Poursuite d'étude : la Licence professionnelle est destinée à l'entrée immédiate sur le marché de l'emploi. Toutefois, les personnes qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études en Master ou dans une formation diplômante équivalente à bac + 5.



CALENDRIER DE LA FORMATION

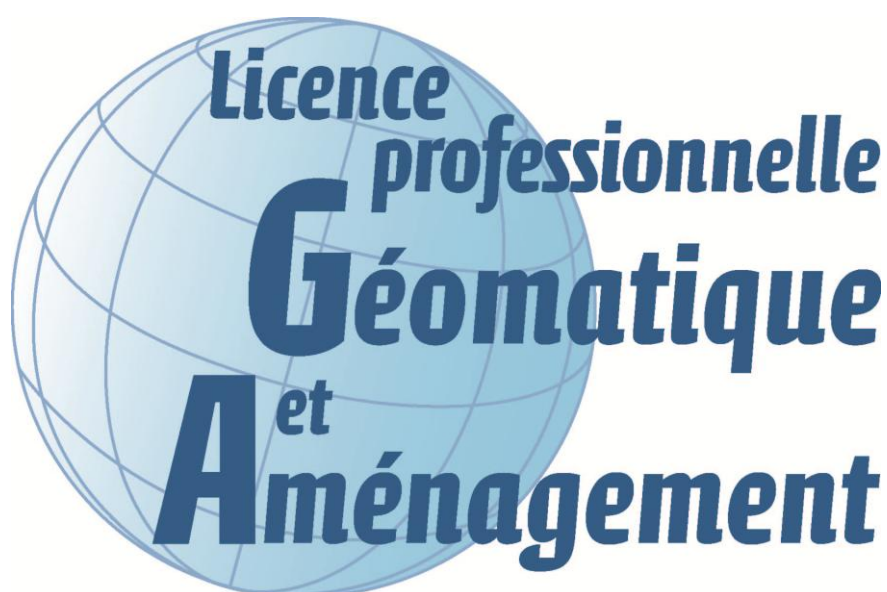
PÉRIODE	4 Septembre – 5 Mars				Mi Mars – Mi Avril	Mi-Avril – 10 septembre
ENSEIGNEMENTS	4/09 <i>Rentrée</i>	5/09 – 5/10 Mise à niveau / Découverte des outils <i>100 heures de cours</i>		18/10 – 8/03 UE 30 Géomatique UE 31 Insertion professionnelle UE 32/33 Aménagement (UE de parcours) <i>400 heures de cours</i>		
PROJETS		08/10 – 18/10 UE 31 <i>Séminaire de terrain et mini-projet</i>		Début février UE 31 <i>Projet collectif</i>	11/03 – 09/04 UE 34 <i>Projets Tuteurés</i>	
STAGES					15/04 – 31/08 UE 35 <i>STAGE</i>	10/09 UE 35 <i>Soutenance</i>



STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

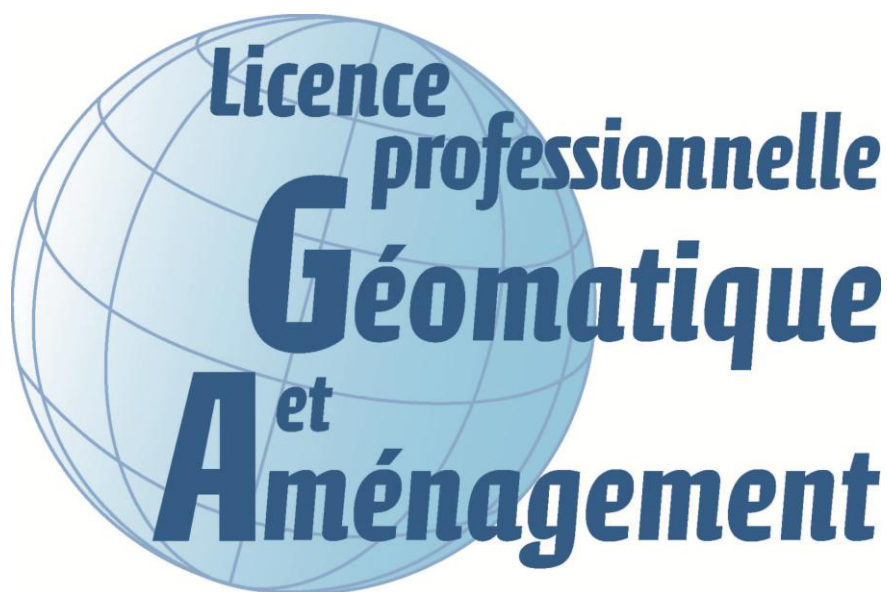
UE 30 – LES OUTILS DE LA GÉOMATIQUE (10 ECTS)			
UE 301 (Coef. 3)	DAO, SIG et étude de logiciels	DAO – (Autocad) Initiation à l’outil, lecture de cartes et de plans topographiques, traitement d’images	26 h
		SIG – (ArcGis 10 ArcView) Maîtrise de l’outil et analyse de l’information géographique	24 h
		SIG – (MapInfo) Maîtrise de l’outil et analyse de l’information géographique	24 h
		CAO – (Illustrator et Photoshop) Maîtrise des outils	18 h
UE 302 (Coef. 2)	WebMapping, SIG OpenSource, 3D	WebMapping – (Open Layers, API géoportail, Mapguide d’Autodesk) Diffusion d’informations géographique dynamiques	19 h
		SIG OpenSource – (Quantum GIS) Maîtrise de l’outil et analyse de l’information géographique	9 h
		3D – (SpacesEyes) Connaître les règles essentielles à la constitution de maquettes numériques 3D	25 h
UE 303 (Coef. 2)	Techniques de représentation graphique	Les statistiques en géographie humaine (connaissances théoriques et pratiques des principaux indicateurs statistiques)	15 h
		Les statistiques environnementales (connaissances théoriques et pratiques des principaux indicateurs statistiques)	15 h
UE 304 (Coef. 1)	Cartographie	Sémiologie graphique : maîtriser les règles de la construction cartographie	20 h
		Cartographie : savoir lire et interpréter les différents types de cartes	9 h
UE 305 (Coef. 1)	Outils de traitements de données	Tableur – (Excel) Maîtrise de l’outil	10 h
		SGBD – (Access) Maitrise de l’outil, notamment dans ses liaisons possibles avec les SIG	24 h
UE 306 (Coef. 1)	Information géographique et données	Connaître les sources de données géographiques et savoir les représenter pour obtenir une information cohérente et pertinente	18 h
		Droit des données	5h

UE 31 – INSERTION PROFESSIONNELLE ET CONDUITE DE PROJET (10 ECTS)			
UE 311 (Coef. 3)	Projet collectif	Gestion du travail en équipe, synthèse des notions et maîtrise des outils étudiés pendant l'année : Constitution d'un Atlas cartographique et analytique par rapport à une problématique donnée.	30 h 6h/j * 5j
UE 312 (Coef. 2)	Séminaire de terrain	Séminaire de terrain : appréhender la complexité de la collecte de données paysagères et urbaines sur le terrain.	30 h 6h/j * 5j
	Mini-projet	Mini-projet : restituer, analyser et interpréter les données collectées sur le terrain (première utilisation opérationnelle des outils et rédaction d'un rapport)	18 h 6h/j * 3j
UE 313 (Coef. 2)	Études d'impact et plans de gestion	Comprendre la démarche aboutissant à l'élaboration et la mise en œuvre d'une étude d'impact et d'un plan de gestion Connaître les principales règles de conduite de projet, maîtriser la planification	15 h
UE 314 (Coef. 1)	Langue étrangère	Anglais technique : comprendre un document technique rédigé en anglais, savoir lire un didacticiel rédigé en anglais	15 h
UE 315 (Coef. 1)	Communication écrite et orale	Rédiger un CV, une lettre de motivation et un projet professionnel efficaces	6 h
		Savoir se présenter à une audition / entretien d'embauche	6 h
UE 316 (Coef. 1)	Préparation au concours cadre A et B de la fonction publique	Savoir rédiger une note de synthèse	15 h



UE 32 – AMÉNAGEMENT – UE DE PARCOURS (ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS) (10 ECTS)

UE 321 (Coef. 3,5)	Diagnostic et analyse paysagère	Connaître les grandes règles concernant le fonctionnement des écosystèmes	9 h
		Diagnostic écologique : appréhender l'évolution des paysages liée aux végétaux, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques en écologie et botanique	20 h
		Analyse paysagère : comprendre les interrelations entre paysage et société	20 h
UE 322 (Coef.3)	Environnement	Acquérir une connaissance de base sur les risques naturels, connaître les grandes lignes d'un Plan de Prévention des Risques	28 h
UE 323 (Coef. 1)	Droit de l'environnement	Connaître les principales réglementations en matière d'environnement (Loi littorale, loi montagne...)	15 h
UE 324 (Coef. 1)	Documents d'aménagement	Connaître les principaux documents d'aménagement que l'on peut rencontrer sur un territoire. Savoir les analyser et les interpréter	37 h
UE 325 (Coef. 0,5)	Diagnostic territorial	Connaître la démarche de construction d'un diagnostic territorial et comprendre son rôle dans la mise en œuvre des documents d'aménagement	18 h
UE 326 (Coef. 0,5)	Droit de l'urbanisme	Connaître les principales réglementations en matière d'urbanisme et d'aménagement (Permis de construire, POS, PLU...)	10 h
UE 327 (Coef. 0,5)	SIG, transport et aménagement	Appréhender la compréhension et la gestion durables d'un territoire et de ses aménagements au travers de la géomatique	20 h



UE 33 – AMÉNAGEMENT – UE DE PARCOURS (VILLE ET AMÉNAGEMENT URBAIN) (10 ECTS)

UE 331 (Coef. 3,5)	Diagnostic territorial	Connaître la démarche de construction d'un diagnostic territorial et comprendre son rôle dans la mise en œuvre des documents d'aménagement	18 h
UE 332 (Coef. 3)	SIG, transport et aménagement	Appréhender la compréhension et la gestion durables d'un territoire et de ses aménagements au travers de la géomatique	20 h
UE 333 (Coef. 1)	Droit de l'urbanisme	Connaître les principales réglementations en matière d'urbanisme et d'aménagement (Permis de construire, POS, PLU...)	10 h
UE 334 (Coef. 1)	Documents d'aménagement	Connaître les principaux documents d'aménagement que l'on peut rencontrer sur un territoire. Savoir les analyser et les interpréter	37 h
UE 335 (Coef. 0,5)	Diagnostic et analyse paysagère	Connaître les grandes règles concernant le fonctionnement des écosystèmes	9 h
		Diagnostic écologique : appréhender l'évolution des paysages liée aux végétaux, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques en écologie et botanique	20 h
		Analyse paysagère : comprendre les interrelations entre paysage et société	20 h
UE 336 (Coef. 0,5)	Droit de l'environnement	Connaître les principales réglementations en matière d'environnement (Loi littorale, loi montagne...)	10 h
UE 337 (Coef. 0,5)	Environnement	Acquérir une connaissance de base sur les risques naturels, connaître les grandes lignes d'un Plan de Prévention des Risques	28 h



UE 34 – PROJET TUTEURÉ (10 ECTS)

UE 341 (Coef. 10)	Projet tuteuré	Gestion du travail en équipe, gestion du temps de travail, synthèse des connaissances thématiques et des compétences techniques acquises tout au long de l'année. Rendu final : rapport et soutenance orale	120 h 6h/j * 20j
----------------------	----------------	--	---------------------

UE 35 – STAGE (20 ECTS)

UE 351 (Coef. 20)	Stage de fin d'études	Intégration professionnelle, gestion du travail individuel et de groupe au sein d'une entreprise, synthèse d'emploi des outils et des notions. Rendu final : rapport et soutenance orale	12 à 16 semaines
----------------------	-----------------------	---	------------------





DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS ET PLANS DES COURS

UE 30 : Les outils de la géomatique (10 ECTS)

UF 301 : DAO, SIG et étude de logiciels (3 ECTS)

Objectifs : maîtrise des logiciels de référence et autonomie suffisante pour mener à bien un projet complet depuis la collecte des données jusqu'à l'intégration et la mise à jour des données associées au plan topographique dans un SIG.

DAO - AutoCAD

- ❑ 26 heures de cours (CM/TD)
- ❑ S. Milles, S. Taffazzoli (Lycée Léonard de Vinci)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Mise à niveau en DAO : étude du logiciel AutoCAD. Introduction aux applicatifs Covadis et Map3D. Récupération et traitement d'image pour un SIG. Formation de base avec évaluation en fin de séquence et distribution d'exercices pour travail en autonomie.

SIG – ArcGis 10 ArcView

- ❑ 30 heures de cours dont 6 assurées par des professionnels (CM/TD)
- ❑ S. Lizard (UNS), L. Andrès, (Service SIG de la Ville de Nice)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Former à l'utilisation avancée du logiciel SIG ArcGis ArcView 10, Voir des applications possibles des SIG en aménagement du territoire
- ❑ Contenus : 1/ Généralités sur les SIG, 2/ Théorie des SIG (vecteur – raster), 3/ Mise en œuvre pratique des SIG au travers d'exercices simples, 4/ Mise en œuvre de SIG complexes au travers de problématiques d'aménagement et analyses des résultats

SIG – MapInfo

- ❑ 24 heures de cours (CM/TD)
- ❑ C. Adnès (UNS)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Former à l'utilisation avancée du logiciel SIG MapInfo 9.0.

- ❑ Contenus : Mise en œuvre pratique des SIG au travers d'exercices de niveau de difficulté croissante.

CAO – Illustrator et Photoshop

- ❑ 18 heures de cours (TD)
- ❑ E. Bailly (UNS)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Découvrir les possibilités des logiciels, première approche de la cartographie.
- ❑ Contenus : Prise en main des logiciels pour la constitution ou la mise en forme de cartes.

UF 302 : WebMapping, SIG OpenSource et 3D (3 ECTS)

Objectifs : Découvrir et savoir utiliser les nouvelles technologies de la géomatique, apprendre à diffuser en ligne une information cohérente, créer une information explicite et parlante pour le Grand Public

WebMapping

- ❑ 20 heures de cours (CM/TD)
- ❑ S. Milles (Lycée Léonard de Vinci), Franck Malamaire (Urbanisme à Monaco)
- ❑ Pré-requis : Utilisation avancée des logiciels SIG classiques, connaissances des règles de représentation cartographiques
- ❑ Objectifs : Maîtriser la diffusion d'informations cartographiques dynamiques sur le Web (Internet ou Intranet) à l'aide d'Open Layers, de l'API du Géoportail et de Mapguide d'Autodesk.

SIG OpenSource – Quantum GIS

- ❑ 10 heures de cours assurées par un professionnel (CM/TD)
- ❑ Matteo Caglioni (Post Doctorant UMR Espace)
- ❑ Pré-requis : Connaissances théoriques sur les SIG, maîtrise des outils SIG classiques
- ❑ Objectifs : Former à l'utilisation avancée d'un logiciel SIG libre.
- ❑ Contenus : 1/ Généralités sur les SIG OpenSource, 2/ Les différents produits, leurs avantages et inconvénients, 3/ Prise en main du logiciel, 4/ Application à des cas concrets d'aménagement (réseaux de télécommunication)

Séminaire « Modélisation 3D »

- ❑ 25 heures de cours assurées par des professionnels (CM/TD)
- ❑ M. Serraf (AEC Informatique), Sophie Flamenbaum (infographiste), Florent LARGERON (Mairie de Nice)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Connaître les règles de construction de maquettes numériques 3D, via différents logiciels (Sketshup, etc.)

UF 303 : Statistiques (2 ECTS)

Objectifs : Connaître les usages théorique et pratique des indicateurs statistiques de base en géographie humaine et physique. Comprendre les conditions et les limites d'utilisation, savoir interpréter les résultats.

Les statistiques en Géographie Humaine

- ❑ 15 heures de cours (TD)
- ❑ Sophie Liziard (UNS)
- ❑ Pré-requis : Connaissance avancée du logiciel Excel
- ❑ Objectifs : Connaître les usages théorique et pratique d'indicateurs statistiques de base en géographie. Comprendre les conditions et les contraintes d'utilisation, et les interprétations à faire dans le cadre de l'analyse des territoires.
- ❑ Contenus : 1/ L'utilisation des statistiques : le particulier et le général - 2/ Statistiques univariées - 3/ Statistiques bi-variées
- ❑ Exercices : au nombre de 3, en liaison avec l'utilisation des logiciels

Statistiques environnementales

- ❑ 15 heures de cours (CM/TD)
- ❑ N. Martin (UNS)
- ❑ Pré-requis : Connaissance avancée du logiciel Excel
- ❑ Objectifs : Connaître les principales méthodes statistiques permettant d'aborder de manière synthétique les données environnementales (températures, précipitations, vent, ruissellement...),
- ❑ Contenus : 1/ Les indicateurs de tendance centrale - 2/ Corrélation entre deux ou plusieurs variables 3/ Les modèles de régression - 4/ Les analyses factorielles 5/ Réalisation des fonctions sur Excel.

UF 304 : Techniques de représentation graphique (1 ECTS)

Objectifs : Maîtriser les règles de représentation cartographique, savoir lire et interpréter les différents types de cartes, savoir construire une carte. Analyser et représenter les aspects sensibles d'un territoire.

Sémiologie graphique

- ❑ 20 heures de cours (CM/TD)
- ❑ P.A. Manonni (UNS)
- ❑ Pré-requis : connaissance des principaux traitements statistiques, règles de base de la cartographie
- ❑ Objectifs : Apprendre les bases de la théorie de la communication visuelle, appliquée aux cartes, et le socle essentiel de connaissances sur les règles du langage cartographique. Il s'agit donc de créer des cartes qui puissent communiquer efficacement sur un territoire.
- ❑ Contenus : 1/ La carte, instrument de communication – 2/ La généralisation – 3/ L'habillage de la carte – 4/ Le langage cartographique – 5/ La discrétisation – 6/ Lectures critiques de cartes
- ❑ Exercices : au nombre de 5, dont 4 en liaison avec l'utilisation des logiciels

Cartographie

- ❑ 6h de mise à niveau
- ❑ D. Souliès (UNS)
- ❑ Objectifs : familiariser les étudiants avec les notions de bases indispensables à la collecte, au traitement et à l'analyse de toutes données géographiques que sont : les systèmes de référence géodésique et les projections. Le cours est construit de manière à mieux comprendre l'origine, l'utilité, et les conséquences de ces deux aspects importants de la cartographie.
- ❑ Les points suivants seront entre autre abordés : histoire de la cartographie, système de référence terrestre (SRT), ellipsoïde, géoïde, système de référence vertical (SRV), nivellement, projections, système de référence coordonnées (SRC), coordonnées cartésiennes géocentriques tridimensionnelles, coordonnées géographiques, Coordonnées bidimensionnelles planes, etc.

Analyse de cartes

- ❑ - 9h heures de cours assurées par un professionnel (CM/TD) :
- ❑ O. Léonard (Entreprise « Passe Montagne »)
- ❑ Pré-requis : Aucun
- ❑ Objectifs : Savoir lire, interpréter et restituer une carte.
- ❑ Contenus : 1/ La carte topographique 2/ Légende et lecture du relief 3/ Profil et croquis topographique 4/ initiation au commentaire

UF 305 : Les outils de traitement de données (1 ECTS)

Objectifs : Maîtriser les différents outils permettant de traiter des tableaux de données, comprendre les règles de couplage des outils tableurs et SGBD avec les SIG pour permettre une représentation cartographique des données

Géotraitement

- ❑ 12 heures de cours (TD)
- ❑ L. Kohl (NCA)
- ❑ Pré-requis : Aucun
- ❑ Objectifs : Maitrise du Géotraitement
- ❑ Contenus : 1/ Le géotraitement - 2/ Model Builder - 3/ Scripts et Langage Python

Tableur – Excel

- ❑ 10 heures de cours (TD)
- ❑ S. Bourrely (UNS)
- ❑ Pré-requis : Aucun
- ❑ Objectifs : Maitriser l'outil Excel et ses différentes fonctions.
- ❑ Contenus : Exercices variés sur le logiciel Excel

SGBD – Access

- ❑ 12 heures de cours (TD)
- ❑ P-A Mannoni (UNS)
- ❑ Pré-requis : connaissance de l'outil tableur et maîtrise des SIG
- ❑ Objectifs : Maîtriser la création d'un SGBD, savoir couples un SGDB et un SIG
- ❑ Contenus : 1/ Théories des Bases de Données et des SGBD, 2/ Mise en œuvre de SGBD, 3/ couplage des outils SGBD/SIG

UF 306 : Informations géographique et données (1 ECTS)

Information géographique et données

- ❑ 18 heures de cours (CM/TD)
- ❑ K. Emsellem (UNS)
- ❑ Pré-requis : connaître les règles de base de la sémiologie et de la cartographie.
- ❑ Objectifs : Maîtriser des informations localisées, en termes de qualité et de sources.
- ❑ Contenus : 1/ Définition de l'IG et usages – 2/ Les composantes de l'IG – 3/ Les principaux producteurs de données 4/ Comment structurer des IG ?
- ❑ Exercices : 2

UE 31 : Insertion professionnelle et conduite de projet (10 ECTS)

UF 311 : Projet collectif (3 ECTS)

Projet collectif

- ❑ Objectifs : Utilisation des outils, synthèse des notions, interprétation des résultats, rédaction d'un rapport, gestion du travail de groupe et planification pour rendre les résultats dans les temps
- ❑ 30 heures (sur 5 jours) assurées par un professionnel (TD/TP)
- ❑ J. Puel (CCI NCA)
- ❑ Pré-requis : tous les notions et outils étudiés pendant l'année
- ❑ Modalités : Travail combinant une partie collective de toute la promotion et une partie plus individuelle.
- ❑ Restitution : Atlas cartographique et analytique.
- ❑ Exemples de projets : « Les possibilités d'urbanisation dans les Alpes Maritimes » (2007) ; « Les enjeux de L'OIN Basse Vallée du Var » (2008) ; « Le logement dans les Alpes Maritimes » (2009).

UF 312 : Séminaire de terrain et mini-projet (2 ECTS)

Séminaire de terrain et mini-projet

- ❑ Objectifs : Mener un premier projet complet, depuis la collecte d'information sur le terrain jusqu'à un rendu final.
- ❑ 5 jours de terrain et 4 jours de traitements
- ❑ J. Andrieu, Cyriel Adnès, P-A Mannoni, S. Liziard (UNS)
- ❑ Pré-requis : les premiers outils et notions étudiés
- ❑ Modalités : 1/ sur le terrain, être capable de collecter une information pertinente par rapport à la problématique choisie, 2/ Apprendre à se coordonner au sein d'un groupe de travail, 3/ Utiliser des outils (GPS, télémètre...), 4/ en salle, restituer l'information à l'aide des outils de la géomatique, 5/ Apprendre à rédiger un rapport
- ❑ Restitution : rapport par groupe.
- ❑ Exemples de thématiques : « Les paysages et leur gestion dans des Cévennes Calcaires » (2008-09) ; « L'eau et les paysages en Camargue : un espace naturel

hautement contrôlé » (2009-10), « Le littoral de Hyères : un espace sous pression » (2010-2011)

UF 314 : Langues étrangères (1 ECTS)

Anglais technique

- ❑ 15 heures de cours (CM/TD)
- ❑ Julien Andrieu (UNS)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Maîtriser le vocabulaire technique associé aux SIG, lire un document technique en anglais, apprentissage d'un logiciel (IDRISI) en Anglais.

UF 315 : Communication écrite et orale (1 ECTS)

Communication écrite

- ❑ 12 heures de cours assurées par un professionnel (CM/TD)
- ❑ Hervé ClaudePierre (DRH)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Maîtriser les règles de la communication écrite / recherche d'emploi. Utiliser aisément les principes de la communication orale
- ❑ Contenus : 1/ Rédaction d'un CV, 2/ Rédaction d'une lettre de motivation, 3/ Rédaction d'un projet professionnel 4/simulation d'entretiens d'embauche

UF 314 : Préparation aux concours de la fonction publique (1 ECTS)

Note de synthèse

- ❑ 15 heures de cours (CM/TD)
- ❑ Pré-requis : aucun

Lors de la « Journée de la Géomatique », K. Emsellem et V. Tricard évoqueront :

- ❑ *les métiers et les théories de la géomatique*
- ❑ *la mise à profit de toutes les connaissances acquises depuis la rentrée*

UE 32 / UE 33 : Aménagement – UE de parcours (Environnement et aménagements paysagers / Ville et aménagements urbains) (10 ECTS)

Les UE 32 et 33 sont des UE de Parcours, c'est-à-dire que les étudiants doivent choisir l'une ou l'autre selon leurs affinités avec les matières et, surtout, en fonction de leur projet professionnel. Dans tous les cas, l'ensemble des enseignements doivent être suivis, la différenciation entre les parcours se faisant uniquement en fonction des coefficients affectés à chaque Unité Fonctionnelle (UF).

UF 321 / UF 335 : Diagnostic et analyse paysagère (3,5 ECTS / 0,5 ECTS)

Objectifs : Appréhender les écosystèmes comme des ensembles à l'interface entre la nature et la société, mettre en œuvre un diagnostic écologique au travers de ses connaissances et des observations réalisées sur le terrain, réaliser une analyse de paysage intégrant à la fois les éléments naturels et sociaux

Diagnostic écologique

- ❑ 20 heures de cours (CM/TD)
- ❑ H. Pellegrin (Lycée Vert d'Azur)
- ❑ Pré-requis : aucun (idéalement niveau Terminale S en SVT, avec remise à niveau en cours)
- ❑ Objectifs : Appréhender l'évolution des paysages liée aux végétaux, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques en écologie et botanique
- ❑ Contenus : 1/ Méthodes de description de la végétation, 2/ Relations facteurs édaphiques et groupement végétaux, 3/ Ecologie du paysage

Analyse paysagère (1)

- ❑ 18 heures de cours (CM/TD)
- ❑ H. Pellegrin (Lycée Vert d'Azur)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Comprendre les interrelations entre paysage et société
- ❑ Contenus : 1/ Les paysages de la Côte d'Azur : genèse, mutations, signes et symboles - 2/ Paysages et sociétés au fil du temps - 3/ Représentations du paysage et politiques d'aménagement

Analyse paysagère (2)

- ❑ 12 heures de cours assurées par un professionnel (CM/TD)
- ❑ M. Goldstimmer (Architecte paysagiste)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Connaître les fondements et les outils de l'analyse paysagère, savoir hiérarchiser et mettre en évidence les éléments utiles pour créer de vrais supports d'aide à la décision
- ❑ Contenus : Le cours s'appuie sur l'étude de cas concrets, études et projets réalisés par le paysagiste 1/ La démarche de diagnostic : identification des problématiques, des dynamiques d'évolutions, des enjeux d'aménagements d'un territoire, 2/ Présentation et synthèse des informations ; 3/ Définition des orientations du projet

UF 322 / UF 337 : Risques naturels (3 ECTS / 0,5 ECTS)

Risques naturels

- ❑ 15 heures de cours (CM)
- ❑ D. Soulies (UNS)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Connaître la question dans son ensemble et être capable de définir les grandes lignes d'une étude de protection (identification, caractérisation, mesures préventives juridiques et de terrain)

Risques naturels

- ❑ 15 heures de cours (CM)

- ❑ P. Mengual (Société Kinaxia)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Connaître la question dans son ensemble et être capable de définir les grandes lignes d'une étude de protection (identification, caractérisation, mesures préventives juridiques et de terrain)

UF 323 / UF 336 : Droit de l'environnement (1 ECTS / 0,5 ECTS)

Droit de l'environnement

- ❑ 10 heures de cours (CM)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Le cours est centré sur l'étude de l'application des principaux mécanismes du droit français utilisés en matière de protection de l'environnement ainsi qu'un approfondissement des mécanismes spécifiques relatifs à la gestion de l'eau, des sols et à la conservation des espaces.
- ❑ Contenus : 1/ Les acteurs du droit de l'environnement, 2/ Les règles et les normes en matière environnementale, 3/ La protection des milieux, 4/La protection des individus, 5/Le droit de la gestion des espaces, 6/La gestion et la protection de la faune et de la flore

UF 324 / UF 334 : Documents d'aménagement (1 ECTS / 1 ECTS)

Analyse de documents d'aménagement

- ❑ 36 heures de cours, dont 20 heures de cours par des professionnels (CM/TD)
- ❑ B. d'Allard (EPA), Julie Laugeois (Es-Pace), F. Découpigny (UNS)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Présenter les principaux documents d'aménagement que l'on peut rencontrer sur un territoire.
- ❑ Contenus : 1/ L'organisation de l'espace dans les villes et les documents d'urbanisme – 2/ Territoire régional et document d'aménagement

UF 325 / UF 331 : Diagnostic territorial (0,5 ECTS / 3,5 ECTS)

Diagnostic territorial

- ❑ 15 heures de cours (CM)
- ❑ P. Saint-Amand (Consultante)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Présenter la démarche du diagnostic territorial et son intégration dans le processus d'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme ; Montrer les outils et les sources d'informations mobilisables dans un diagnostic territorial. Appréhender les indicateurs clés d'un diagnostic territorial. Réaliser une partie de diagnostic territorial en réponse à une problématique d'aménagement concrète (collecte des données, mise en cohérence et harmonisation des données et de leurs différents formats, réalisation de cartes – graphiques – tableaux – analyses).

- ❑ Contenus : 1/ Le concept de diagnostic appliqué au territoire, 2/ Le diagnostic territorial dans le processus d'élaboration d'un document d'aménagement, 3/ Diagnostic territorial et jeu d'acteurs, 4/ Le système territorial. 5/ Les indicateurs, outil-clé du diagnostic territorial, 6/ L'information territoriale pour le diagnostic et son intégration dans une démarche SIG, 7/ Analyse de réalisations de diagnostics territoriaux

UF 326 / UF 333 : Droit de l'urbanisme (0,5 ECTS / 1 ECTS)

Droit de l'urbanisme

- ❑ 10 heures de cours (CM)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Connaître les réglementations en vigueur, connaître les conditions d'occupation du sol et de l'espace, et quelques éléments d'aménagement et d'urbanisme opérationnel
- ❑ Contenus : 1/ Introduction au droit de l'urbanisme, 2/ Le permis de construire, 3/ Le Plan d'Occupation des Sols (POS), 4/ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), 5/ les réglementations spécifiques (parcs naturels, patrimoine classé...)

UF 327 / UF 332 : SIG, transport et aménagement (0,5 ECTS / 3 ECTS)

SIG, transport et aménagement

- ❑ 20 heures de cours assurées par un professionnel (CM/TD)
- ❑ Nicolas Picheral (Egis France)
- ❑ Pré-requis : aucun
- ❑ Objectifs : Montrer comment comprendre et gérer durablement un territoire et ses transports à travers les outils de la géomatique
- ❑ Contenus : 1/ les PDU – 2/ les PDE – 3/ les PMA- 4/L'exemple de l'observatoire de Casablanca 5/ Les études de planification (PDU, PDE, PMA)

UE 34 : Projet tuteuré (10 ECTS)

Qu'est-ce qu'un projet tuteuré ?

- ❑ Objectif → apprendre en équipe à effectuer un travail opérationnel caractéristique des emplois futurs, en temps limité et sur une étude de cas relevant des domaines de l'aménagement urbain ou de l'environnement selon le choix de parcours retenu.
- ❑ Un exercice au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage pré-professionnel destiné à préparer le candidat à travailler en groupe dans l'optique d'intégrer une équipe de travail opérationnelle.

Les modalités du projet tuteuré

- ❑ Travail par groupes pluridisciplinaires d'étudiants, encadré par les enseignants et les professionnels

- ❑ Les cours attenants seront assurés par des professionnels et enseignants dans une perspective pluridisciplinaire.
- ❑ Début : début mars (présentation des sujets, constitution des groupes, choix des thématiques)
- ❑ Recadrage : mi-mars (présentation de l'avancement des travaux et éventuelles modifications des objectifs)
- ❑ Finalisation : fin mars (remise du rapport et soutenance orale devant les membres du jury composé à part égale d'enseignants et de professionnels)
- ❑ Validé par 10 ECTS

Espaces d'études et domaines d'aménagement proposés

- ❑ 3 étudiants par projet pour 5 domaines d'études
- ❑ 5 domaines d'études : milieu urbain, milieu péri-urbain, milieu rural, littoral, grands projets et chantiers
- ❑ Objectif : recherches des informations nécessaires à la conduite d'un projet, à sa faisabilité et à sa mise en œuvre
- ❑ Thèmes d'études possibles : habitat, infrastructures, environnement paysager, diagnostic territorial et/ou environnemental, commerce...
- ❑ Contacts à prendre avec acteurs et professionnels, par exemple : Collectivités territoriales, bureaux d'études, chambres, entreprises, etc.

Exemples de projets tuteurés proposés (Mars 2010)

- ❑ Etablissement du SIG en ligne du Jardin botanique de la villa Thuret au Cap d'Antibes en vue d'une consultation grand public et d'une pour professionnels (S. Milles, Lycée Vinci ; Mme Ducatillon, INRA).
- ❑ La filière automobile dans l'OIN Basse Vallée du Var (J. Puel, CCI NCA).
- ❑ État des lieux des Friches agricoles dans l'OIN Basse Vallée du Var (K. Emsellem ; P-A. Mannoni, UNSA).
- ❑ Le Plan de Mise en Accessibilité (PMA) de la Ville du Cannet (N. Picheral, Egis Mobilité)
- ❑ Les activités commerciales sur la commune de Vallauris (J. Puel, CCI NCA).
- ❑ Recherche des locaux commerciaux vacants (J. Puel, CCI NCA)
- ❑ Diagnostic prospectif sur les itinéraires de transports de marchandises, les livraisons et le stationnement à Aubagne (N. Picheral, EGIS France)
- ❑ Mise en place d'un SIG OpenSource pour la commune de Valbonne (Serge Milles)

UE 35 : Stage de fin d'études (20 ECTS)

Les modalités du stage

- ❑ Entreprise ou dans une collectivité territoriale.
- ❑ Durée du stage : 12 à 16 semaines (12 semaines obligatoires) entre les mois d'avril et septembre
- ❑ Recherche des stages : personnelle + bourse aux stages (offres des partenaires professionnels)
- ❑ Suivi des stages : Binôme enseignant / professionnel, en interaction constante.
- ❑ Evaluation du stage : rapport + avis du tuteur + soutenance orale
- ❑ Soutenance orale aux alentours du 10 septembre devant un jury composé de professionnels et enseignants des équipes de formation ainsi que du tuteur de l'entreprise dans laquelle s'est déroulé le stage,
- ❑ Validé par 20 ECTS.

Exemples de stages

- ❑ « Géoréférencement de servitudes / analyse des déplacements » à DDE Limousin
- ❑ « Calcul du linéaire de berge des Paillons relevant de la compétence du Conseil Général 06 » au Conseil Général des Alpes-Maritimes
- ❑ « Construction d'un S.I.G. pour la gestion des réseaux pluviaux sur un bassin versant urbain antibois » à la Mairie d'Antibes
- ❑ « Elaboration et mise en œuvre d'un SIG pour la Section Jardins » au Service de l'Aménagement Urbain à Monaco
- ❑ « Amélioration d'un SIG existant – Découverte de la visualisation 3D d'un SIG » à l'ENTPE
- ❑ « Planification spatiale de l'éolien » à l'ADEME
- ❑ « Aménagements touristiques et sportifs en milieu naturel » dans un bureau d'étude (ECO)
- ❑ « Utilisation de l'outil SIG et de la cartographie dans l'urbanisme » dans un bureau d'étude (CITADIA)
- ❑ « Aménagement et Environnement » à la CASA.
- ❑ « Mise à niveau et optimisation de l'outil de gestion du PDIPR de la Savoie » au Conseil Général de la Savoie.





LES PARCOURS DE LA FORMATION

Qu'est-ce qu'un parcours ?

Les étudiants sont invités à faire un choix d'orientation selon 2 parcours, selon leur projet professionnel : « **urbanisme** » ou « **environnement** ».

Il est ainsi institué une formation différenciée en tenant compte des acquis et des besoins de chaque étudiant.

Comment se mettent en place les parcours ?

1) A travers le travail personnel des étudiants dans chaque enseignement, et le type d'évaluation associé

Les enseignements techniques et thématiques sont suivis en commun par tous les étudiants. Mais ils donnent lieu à des rendus différents suivant le parcours choisi. Par exemple, pour la matière « droit de l'environnement », un étudiant du parcours « environnement » sera évalué par un dossier personnel équivalent à un rapport écrit dans le monde professionnel, alors que s'il avait choisi le parcours « urbanisme », il aurait été soumis à une évaluation simple, de type devoir sur table.

2) A travers le poids des enseignements

Le nombre de crédits ECTS de chaque matière sera fonction du parcours choisi. Ainsi, dans les trois premières UE, pour le parcours urbanisme, les matières d'urbanisme ont un nombre d'ECTS nettement plus fort que celles d'environnement.

3) A travers le projet tuteuré

Il offre l'opportunité à chaque étudiant de confirmer l'orientation thématique choisie, aussi bien techniquement que professionnellement.

4) A travers le stage

Il vient compléter les compétences et les savoir-faire des étudiants. Il assoit leurs choix professionnels par le développement d'activités dans le cadre de l'entreprise, de la collectivité ou de l'organisme d'accueil. Précis, ciblé, le stage reflète ainsi le parcours choisi par l'étudiant.



ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Les modalités de contrôle des connaissances

1) Organisation des épreuves

- Evaluation soit par un contrôle continu et régulier (évaluation mensuelle), soit par un examen terminal à la fin des séances, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Sous forme d'épreuves orales, écrites, de rapports ou mémoire.
- Application prioritaire = mode du contrôle continu et régulier
- Un examen mensuel, sur tous les enseignements abordés

2) Capitalisation

- Les UE (unité d'enseignement) et les éléments constitutifs des UE sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
- L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants.

3) Compensation

- Chaque UE est affectée d'un coefficient correspondant à la valeur en crédits européens.
- La compensation est automatique entre les UE du semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par les coefficients.
- La compensation entre les semestres est exceptionnelle, et sous 3 conditions : à la demande de l'étudiant, sur décision du jury et lors de la 2nd session d'examen (décision du CEVU, approuvées par le CA de l'Université de NiceSophia Antipolis).
- L'absence à une épreuve n'est pas éliminatoire mais elle interdit le bénéfice de la compensation.
- La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (UE), d'une part, et entre les unités d'enseignement (UE), d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

4) Parcours partiel à l'étranger

- Possibilité de validation des périodes d'études effectuées à l'étranger.
- Nécessité de l'acceptation du projet d'étude par les responsables pédagogiques.

Le jury

1) Composition & Fonctionnement

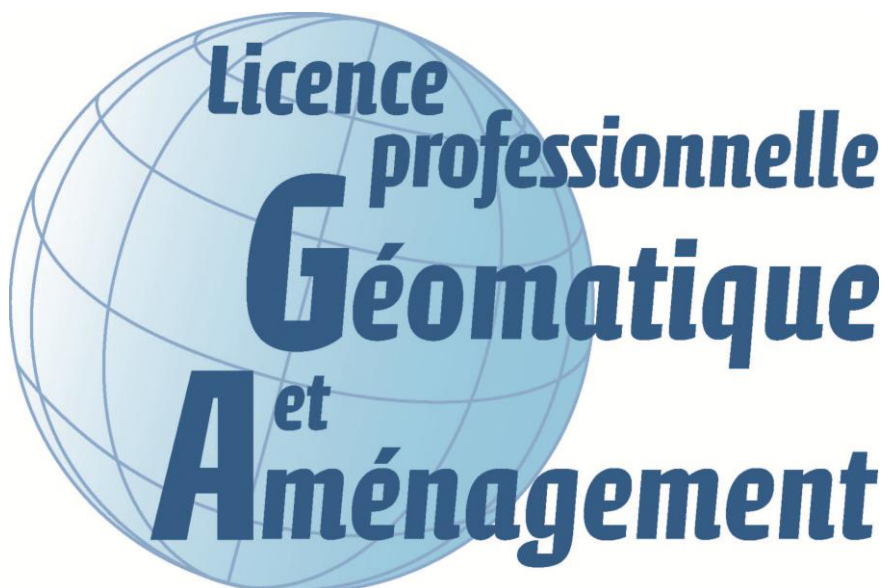
- Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury est nommé et au moins un quart de professionnels des secteurs concernés par la Licence professionnelle. Leur composition est rendue publique.
- Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

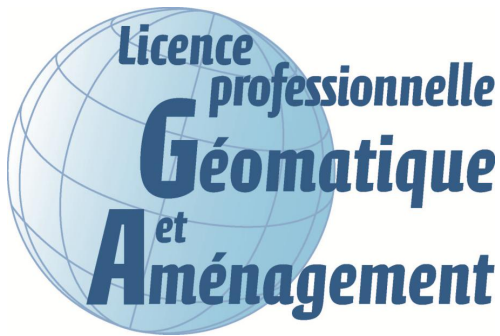
2) Modalités d'attribution des UE et du diplôme

- La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage,
- Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. L'une ou l'autre voie confère la totalité des ECTS prévus pour le diplôme.

3) Proclamation des résultats

- Après proclamation des résultats, le jury communique les notes aux étudiants.
- Les étudiants ont droit à la communication de leurs copies et à un entretien.
- Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme peut être fournie aux étudiants après la proclamation des résultats.
- La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un certain délai après cette proclamation.





PARTENAIRES DE LA FORMATION

La rencontre de 3 Etablissements de formation

1) L'Université de Nice-Sophia Antipolis

- Composée de 26 000 étudiants, répartis sur 10 implantations universitaires
- 2^{ème} Université pluridisciplinaire de France
- Depuis la rentrée 2007, dans le cadre de la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, les formations proposées par l'Université sont conformes au système LMD (Licence, Master, Doctorat)
- La Licence Professionnelle s'inscrit dans le cadre de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) « Espaces et Cultures », et son Département de Géographie

2) Le Lycée Technique « Léonard de Vinci » d'Antibes

- Spécialisé dans les formations portant sur le génie civil
- La Licence Professionnelle offre une poursuite d'études possible pour les cinq BTS proposés par l'établissement, dont les sections « Géomètre-Topographe », « Bâtiment », et « Travaux Publics »

3) Le Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole d'Antibes (LEGTA)

- Nommé « Lycée Vert d'Aur »
- Spécialisé dans les formations portant sur l'aménagement paysager, et la production florale et maraîchère
- La Licence Professionnelle offre une poursuite d'études possible pour le BTS « Aménagement Paysager » proposé par l'établissement

Partenariats avec les milieux professionnels

L'implication des professionnels dans la formation est effective dans tous les éléments et à toutes les étapes, ce qui assure la pertinence professionnelle de la formation proposée.

1) Le Comité Consultatif de Pilotage

- Objectif de ce comité : piloter et orienter la licence afin d'assurer sa cohésion avec les besoins et la demande du milieu professionnel
- Participation des professionnels (praticiens de la géomatique, de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement) dans ce Comité

2) Dans les enseignements

- Intervention de professionnels à hauteur de près de 30 % du total des enseignements théoriques, techniques et de pré-professionnalisation hors stage et projets tuteurés (plus de 200 h sur les 450 h)
- Les professionnels en charge de modules et/ou d'enseignements participent à l'élaboration des contenus, aux évaluations et à l'organisation de la formation au même titre que les tous les autres membres de l'équipe pédagogique.
- Participation dans les enseignements et/ou dans l'encadrement des projets tuteurés et/ou dans le stage





ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants de l'Université de Nice Sophia-Antipolis :

C. Adnès	cyriel.adnes@unice.fr
J. Andrieu	julien.andrieu@unice.fr
E. Bailly	eric.bailly@unice.fr
K. Emsellem	karine.emsellem@unice.fr
F. Decoupigny	decoupig@unice.fr
S. Liziard	sophie.liziard@unice.fr
P-A Mannoni	pierre-alain.mannoni@unice.fr
N. Martin	nicolas.martin@unice.fr
D. Souliès	dorian.soulies@unice.fr
V. Tricard	vincent.tricard@unice.fr

Enseignants du Lycée « Léonard de Vinci »

S. Milles	serge.milles@laposte.net
S. Taffazzoli	siam.t@free.fr

Enseignants du Lycée « Vert d'Azur »

H. Pellegrin	helene.pellegrin@unice.fr
--------------	--

Enseignants « professionnels »

L. Andrés	ludovic.andres@nicedotedazur.org
Brigitte D'Allard	brigitte.dallard@epa-plaineduvar.com
H. ClaudePierre	hervé.claudepierre@laposte.net
A. Goldstimmer	
L. Kohl	laurence.kohl@nicedotedazur.org
F. LARGERON	florent.largeron@nicedotedazur.org
Julie LAUGEOIS	julie.laugeois@es-pace.fr
O. Léonard	olivier.leonard@lesaem.org

F. Malamaire fmalamaire@gouv.mc
P. Mengual paul.mengual@kinaxia.fr
N. Picheral nicolas.picheral@egis.fr
J. Puel julien.puel@cote-azur.cci.fr
M. Serraf serraf@aec.fr
P. Saint-Amand pascale.saint-amand@unice.fr





CONTACTS

Adresse postale principale

Licence Professionnelle « Géomatique & Aménagement »
Département de Géographie, Aménagement et Environnement Durables (GAED)
Université Nice-Sophia Antipolis
98 boulevard Edouard Herriot – BP 3209
06204 NICE Cedex 3 – France

Site internet

<http://gaed.unice.fr/>

Contacts téléphoniques et e-mails principaux

Secrétariat du Département de Géographie : Vincent Tricard
Bureau 431. Tel : 04 93 37 53 59
Julien Andrieu et Karine Emsellem, Responsables de la Licence Professionnelle «
Géomatique & Aménagement » Tel : 04 93 37 56 27 / 54 64
E-mail : julien.andrieu@unice.fr et karine.emsellem@unice.fr

Contacts dans les Lycées

Licence Professionnelle « Géomatique & Aménagement »
Lycée « Léonard de Vinci »
Zone Industrielle des trois moulins, rue Jean Joannon 06600 ANTIBES

Tel : 04 92 91 30 20

Site internet <http://www.leonarddevinci.net>

E-mail : serge.milles@laposte.net ou ctgc@ac-nice.fr,

Licence Professionnelle « Géomatique & Aménagement »

LEGTA –Lycée « Vert d'Azur » - Domaine Horticole

1285 avenue Jules Grec – BP 89

06602 Antibes Cedex

Tel : 04 92 91 44 40 – Fax : 04 92 91 44 45

Site internet : <http://www.lycee-horticole-antibes.educagri.fr/>

E-mail : legta.antibes@educagri.fr helene.pellegrin@free.fr